

## LE NECESSAIRE POUR LA JOURNEE

Change complet, vêtements, culottes, chaussettes...  
Collation pour le matin, repas et goûters selon les heures de présence de l'enfant.

### Pour les activités extérieures :

- Crème solaire
- Chapeau, casquette
- Paire de lunettes de soleil
- Chaussures fermées à l'arrière ou basket (merci d'éviter les tongs ou claquettes)
- Manteau ou veste

### Pour les plus petits :

- Couches, petit nécessaire de toilette  
Surtout, pensez au « baluchon » (nounours, doudou, sucette... !)
- Gigoteuse ou turbulette.

L'accès à la Halte-Garderie implique le respect du présent règlement, dans le cas contraire nous nous verrions dans l'obligation de refuser vos enfants.

Fait à Oz-en-Oisans, le 21 mai 2019  
La Responsable

Navette  
**OZ-EN-OISANS**  
gratuite  
depuis  
Allemont

**Ouvert à tous**  
**Du lundi au vendredi**

**Vacanciers et locaux**

**Ne pas hésiter à vous**  
**renseignez par téléphone**  
**ou sur place...**



## **HALTE-GARDERIE** **OZ-en-OISANS**

Rés. « Les Airelles »  
38114 - OZ STATION  
Tél 04 76 80 75 06

Email : [garderie@oz-en-oisans.com](mailto:garderie@oz-en-oisans.com)

**Pour les enfants :**  
**De 6 mois à moins de 6 ans**



**Du lundi au vendredi**  
De 9 h 00 à 17 h 00

Du 08 juillet 2019  
Au 30 août 2019

**TOUS LES LUNDIS MATINS DE 9H30 à 10H30**  
**VOUS POUVEZ VENIR NOUS RENCONTRER**  
**CE SONT LES PORTES OUVERTES !**

## Règlement intérieur

5 jours (consécutifs ou non)

70.00 €

### ACCUEIL

Du lundi au vendredi pour les enfants de plus de 6 mois à moins de 6 ans.  
Un accueil adapté à leur rythme et leur âge (sieste, repas, jeux d'éveil...)  
A noter : après 17 heures, nous ne pourrions garder votre enfant au sein de notre structure et serions dans l'obligation de le confier à la gendarmerie.

### A L'INSCRIPTION

**Inscription nécessaire la veille pour le lendemain, sinon il est possible qu'il n'y plus de disponibilités. (sur place, par téléphone ou par mail)**

**Les parents présentent obligatoirement le carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations et signent une décharge autorisant le personnel et la direction à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.**

### **Les nouvelles obligations vaccinales pour les enfants de moins de 2 ans**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, 11 vaccinations sont obligatoires dans les 18 premiers mois pour tout enfant né à compter de cette date. Elles conditionnent son entrée ou son maintien en collectivité à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 doivent être obligatoirement vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite à 2, 4 et 11 mois.

### RESPONSABILITE

L'enfant ne sera confié qu'aux personnes (non mineures) dont le nom et prénom ont été mentionnés par écrit sur sa fiche d'inscription.

La Halte-Garderie n'est pas responsable de la perte de bijoux, vêtements ou chaussures non marqués au nom de l'enfant. Merci aux parents de ne pas laisser à leur(s) enfant(s) d'objets de valeur.

La direction de la Halte-Garderie est assurée par une personne diplômée d'Etat.  
En cas d'absence de la directrice c'est la directrice adjointe de la structure qui assure la continuité de la fonction de direction.

### TARIFS

ETE 2019	Euros
½ journée	9.00 €
Journée	19.00 €

### HORAIRE

Les journées : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00  
Les demi-journées sont de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.  
(voir également paragraphe « repas »)

### REGLEMENT

Les forfaits sont payables le jour d'arrivée et non remboursables.  
Les paiements par chèque, espèces et cartes bancaires sont acceptés, cependant nous n'acceptons pas les chèques vacances.

### RESERVATION

Afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, nous vous invitons à effectuer la réservation de leurs places à l'avance ou le plus tard la veille pour le lendemain.

Attention ! nous pouvons être amenés à refuser l'accueil d'un enfant en fonction de la fréquentation ou des réservations.

En cas de non réservation à l'avance la structure peut-être fermée en demi-journées.

### EN CAS D'ABSENCE

Toute réservation non annulée au plus tard la veille sera automatiquement facturée (sauf enfant malade sur présentation d'un certificat médical ou arrêt prolongé des remontées mécaniques) .

### LES REPAS

Les parents souhaitant que leur(s) enfant(s) mangent à la Halte-Garderie devront fournir les repas, ceux-ci pourront être réchauffés au micro-ondes. N'oubliez pas l'en-cas de 10 heures et le petit goûter de 16 heures !!

### SANTE ET HANDICAP

Nous ne pouvons accueillir les enfants malades. En cas de maladies infectieuses la responsable peut prendre la décision d'accepter ou non l'enfant (cf liste des maladies infectieuses en collectivités disponible sur place.)

Référence du médecin le plus proche :

Docteur le plus proche cabinet à Allemont, Tél. 04 76 80 68 81  
et Bourg d'Oisans 04 7611 06 71 et 04 76 80 28 58

Un enfant présentant un handicap pourra être reçu dès lors que le personnel reste en mesure d'assurer la surveillance correcte de l'ensemble du groupe.